

Les obsèques du Dr Gordon King.

Les obsèques du Dr Gordon King, le jeune médecin victime du triste accident survenu samedi soir au Parc de Ville, ont eu lieu hier après-midi à 3 heures à Evergreen, Alabama, sa ville natale.

Mort de Mme Vve Ernest Morel.

Après une maladie de courte durée, quinze jours, Madame Vve Ernest Morel est morte hier, à l'âge de soixante-onze ans, et ses obsèques auront lieu à 10 heures ce matin.



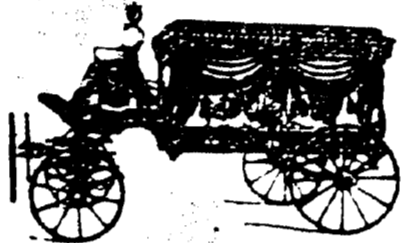
DECES.

MOREL - Décédée lundi, 28 mars, à 10.30 heures s. m. Agée de 71 ans. Mme Vve ERNEST MOREL née Léonie Fortier, native de la Nouvelle-Orléans.

COURTAGE - Décédée dimanche 27 mars 1910, à 2 heures A.M. JULIA ELISABETH GAUTIER, veuve de J. A. de Courtage, âgée de 79 ans, native de Bordeaux, France.

BOZONIER - Décédé en sa demeure, 1220 N. Robertson, hier soir à dix heures et demie. Agé de 59 ans et 2 mois. EDGAR J. BOZONIER, époux de Alice Doucet. Les amis et connaissances des familles Bozonier, Doucet et Chopin sont invités à assister au service funèbre qui aura lieu à 4 heures ce soir, après midi, à l'église St-Augustin.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT



Entrepreneurs de Pompes Funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIERY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Nô Remparts PHONE 3 HEMLOCK..... 408

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, No 1306 AVENUE NORD REMPARTS Près Esplanade.

Fumeurs d'opium.

Dave Jackson, Olivia Jackson et Olivia Doffries, arrêtés ces jours derniers au moment où ils fumaient de l'opium, ont comparu hier matin devant le tribunal de l'opium et ont été condamnés à un mois de prison chacun.

CONDAMNATIONS.

Le juge Baker, de la Cour criminelle de District, a prononcé hier plusieurs sentences contre des individus reconnus coupables de délits divers.

Arrivée du vapeur "Abangarez".

Le bruit ayant couru que le très célèbre docteur Frederick A. Cook, "explorateur polaire", s'était embarqué ces jours derniers à Colon à destination des Etats-Unis, de nombreuses personnes, poussées par la curiosité, s'étaient rendus hier matin au quai de la United Fruit Company pour être présentes à l'arrivée du vapeur "Abangarez".

CONVAINCUS.

Quelques-uns des passagers de l'"Abangarez" ont annoncé qu'une révolution avait éclaté ces jours derniers au Honduras contre le président Davilla.

CONVAINCUS.

Le juge Baker, de la Cour criminelle de District, a prononcé hier plusieurs sentences contre des individus reconnus coupables de délits divers.

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

Advertisement for Francis and Paul Maestri Furniture Co., featuring images of furniture and a portrait of Paul Maestri.

TRIBUNAUX.

Demands d'émancipations: Louise Ransdell, Cécilia Rosenblath, Joséphine I. Holland. Successions ouvertes: Thos J. Felleman, Wm S. Wilson, Wm T. Garretson, Lucy Aoy Mitchell, Eug. O. Sage, John T. Shearer, John Kostner.

AMUSEMENTS

THE TIME, THE PLACE and the GIRL. NANA. IOC-SHUBERT Grand Divertissement de Tableaux. SOCIETE FRANÇAISE De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AMUSEMENTS

THE TIME, THE PLACE and the GIRL. NANA. IOC-SHUBERT Grand Divertissement de Tableaux. SOCIETE FRANÇAISE De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADOULIN. Comparutions: Albert Lyons, John Harris, vol avec effraction; Freddy Wagner, Jos Labranch, actes de violence; Martha Blum, objets volés en sa possession; Will Jackson, Ellen Daniel, Esan Bennett, attaque et blessure; Patrick Hyrnes, blessure.

PETITES ANNONCES.

Demande - A acheter habits défrayés, vieux souliers et chapeaux à de bons prix. Envoyez cartes postales. H. Kutz, 1042 rue Camp. 25 mars-1m.

PROCLAMATION.

Etat de la Louisiane, Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, 12 mars 1910. Attendu que le Conseil Impérial du Mysic Shrine a assemblé en convention annuelle dans la ville de la Nouvelle-Orléans, du 10 au 15 avril, incinération; et Attendu que le temple local de cet ordre a fait de grands préparatifs pour la magnifique parade de rue qui aura lieu en son honneur le jeudi soir, 14 avril; et Attendu que la maçonnerie de rue est un des côtés les plus caractéristiques et amusants de notre carnaval et qu'elle est permise en la circonstance, sans aucune gêne aux citoyens et de plaisir pour nos visiteurs.

Remise de la Croix de St-Grégoire à MM. Fabacher et McGloin.

Une importante cérémonie à laquelle assistaient plusieurs centaines de fidèles, a eu lieu dimanche matin à la Cathédrale St. Louis, celle de la remise de la Croix de l'Ordre de St. Grégoire à MM. Frank McGloin et Laurence Fabacher. Les deux chevaliers, revêtus de l'uniforme de leur ordre, vert foncé avec parements d'argent, occupaient des sièges dans le sanctuaire. A onze heures, avant la grand-messe, MM. Fabacher et McGloin s'avancèrent au pied de l'autel, où l'archevêque Bienki leur remit les éperes de l'Ordre en disant: "Recevez cette épée au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, puis il leur donna trois légers coups sur l'épaule, en disant: "Soyez des soldats pacifiques et fidèles dévoués à Dieu. Cette cérémonie terminée l'archevêque prit la parole en ces termes: "Mes chers Chevaliers - Le Souverain Pontife vous a honorés d'une manière particulière et il vous a honorés parce que vous êtes dignes de cet honneur. Vous vous êtes acquittés noblement dans la grande lutte, dans la puissante bataille pour la justice et le droit et vos amis par votre présence ici aujourd'hui, ainsi qu'en maintes occasions précédentes, vous ont dit que vous aviez bien fait. Vous avez par votre générosité soulagé les douleurs de vos semblables, et le Saint-Père, le Vicaire du Christ, plus puissamment qu'aucun roi sur la terre, apprendant

Bal de la Société Française.

Fidèle à une coutume qui date de bien loin dans le passé, la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, donnera son bal annuel jeudi prochain, dans la salle des Odd Fellows, bal toujours animé, brillant et très attendu.

Capitaine de police suspendu.

Le capitaine de police J. H. Jagot, commandant du septième precinct, a été suspendu de ses fonctions pour une période indéterminée, hier, par l'inspecteur O'Connor. Cette mesure a été prise à la suite d'une plainte portée par M. Jas M. Thompson, directeur du "New Orleans Item". Le capitaine Jagot avait été chargé par l'inspecteur d'enlever les affiches apposées sur une barrière à l'angle des rues Napoléon et Prytane.

Capitaine de police suspendu.

Le capitaine de police J. H. Jagot, commandant du septième precinct, a été suspendu de ses fonctions pour une période indéterminée, hier, par l'inspecteur O'Connor. Cette mesure a été prise à la suite d'une plainte portée par M. Jas M. Thompson, directeur du "New Orleans Item". Le capitaine Jagot avait été chargé par l'inspecteur d'enlever les affiches apposées sur une barrière à l'angle des rues Napoléon et Prytane.

Capitaine de police suspendu.

Le capitaine de police J. H. Jagot, commandant du septième precinct, a été suspendu de ses fonctions pour une période indéterminée, hier, par l'inspecteur O'Connor. Cette mesure a été prise à la suite d'une plainte portée par M. Jas M. Thompson, directeur du "New Orleans Item". Le capitaine Jagot avait été chargé par l'inspecteur d'enlever les affiches apposées sur une barrière à l'angle des rues Napoléon et Prytane.

Capitaine de police suspendu.

Le capitaine de police J. H. Jagot, commandant du septième precinct, a été suspendu de ses fonctions pour une période indéterminée, hier, par l'inspecteur O'Connor. Cette mesure a été prise à la suite d'une plainte portée par M. Jas M. Thompson, directeur du "New Orleans Item". Le capitaine Jagot avait été chargé par l'inspecteur d'enlever les affiches apposées sur une barrière à l'angle des rues Napoléon et Prytane.

Capitaine de police suspendu.

Le capitaine de police J. H. Jagot, commandant du septième precinct, a été suspendu de ses fonctions pour une période indéterminée, hier, par l'inspecteur O'Connor. Cette mesure a été prise à la suite d'une plainte portée par M. Jas M. Thompson, directeur du "New Orleans Item". Le capitaine Jagot avait été chargé par l'inspecteur d'enlever les affiches apposées sur une barrière à l'angle des rues Napoléon et Prytane.

Capitaine de police suspendu.

Le capitaine de police J. H. Jagot, commandant du septième precinct, a été suspendu de ses fonctions pour une période indéterminée, hier, par l'inspecteur O'Connor. Cette mesure a été prise à la suite d'une plainte portée par M. Jas M. Thompson, directeur du "New Orleans Item". Le capitaine Jagot avait été chargé par l'inspecteur d'enlever les affiches apposées sur une barrière à l'angle des rues Napoléon et Prytane.

Capitaine de police suspendu.

Le capitaine de police J. H. Jagot, commandant du septième precinct, a été suspendu de ses fonctions pour une période indéterminée, hier, par l'inspecteur O'Connor. Cette mesure a été prise à la suite d'une plainte portée par M. Jas M. Thompson, directeur du "New Orleans Item". Le capitaine Jagot avait été chargé par l'inspecteur d'enlever les affiches apposées sur une barrière à l'angle des rues Napoléon et Prytane.